

2 YOU COM
SASU au Capital de 500€
Siège social : 201, Avenue Francis de Pressensé 69200 Vénissieux
RCS Lyon 853 833 903

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE DU 25 Novembre 2025

L'an 2025, le 25 Novembre à 8 heures. L'Associé de la SASU 2 YOU COM s'est réuni en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social, à l'effet de se prononcer sur les résolutions suivantes :

Première résolution

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport, décide de transférer le siège de la société du 201, Avenue Francis de Pressensé 69200 Vénissieux au 35, Quai Jean Jacques Rousseau 69350 La Mulatière, à compter du 28 Novembre 2025. Cette résolution est adoptée par l'associé représentant l'unanimité.

Deuxième résolution

En conséquence de la décision de transfert du siège social, l'article 4 des statuts est modifié ainsi qu'il suit : Le siège social est fixé à La Mulatière (69350), 35 Quai Jean Jacques Rousseau. Le reste de l'article restant inchangé Cette résolution est adoptée par l'associé représentant l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération en vue de toutes formalités devant être effectuées. Cette résolution est adoptée par l'associé l'unanimité. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est levée ce jour à 8 h 30

A Vénissieux, le 25 Novembre 2025

M. BENNOUNA

Mohamed BENNOUNA